

VAL *de* SARTHE

LE MAG' DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

49
NOVEMBRE 2023

JEUNESSE
L'éducation aux médias et
aux outils numériques / P.09

DÉCHETTERIES
Des barrières pour contrôler
l'accès aux sites / P.17



TRANSITIONS

Participation citoyenne : place aux initiatives !



« Place aux initiatives ! »

Engagés dans une démarche participative avec notre Projet de territoire « Inspirez-vous, engagez-vous ! », nous lançons ces jours-ci un fonds de soutien pour accompagner les initiatives locales en matière de transitions écologiques, sociales, démocratiques. Intitulé « Place aux initiatives ! », ce dispositif va nous permettre de soutenir des opérations imaginées et portées par des collectifs d'habitants ou des associations. Il ne s'agit pas de simples budgets participatifs pour lesquels nous solliciterions un arbitrage sur des programmes déjà élaborés, mais bien d'un appel à projets totalement ouvert. Les élus communautaires font le pari de l'intelligence du quotidien, de l'expertise du terrain, des savoir-faire locaux. Environnement, habitat, mobilités, culture, vie sociale, solidarité..., les champs d'action sont multiples. Outre la nécessaire inscription dans les valeurs du Projet de territoire, ce qui guidera les membres du jury de sélection sera la possibilité de dupliquer les initiatives et de les faire entrer en interaction les unes avec les autres afin de les enrichir.

Le faire-ensemble est l'un des principes de fonctionnement des intercommunalités. Avec « Place aux initiatives ! », nous nous montrons particulièrement respectueux de ce principe en l'ouvrant au plus large et en y associant les citoyens eux-mêmes. Les Communes membres du Val de Sarthe réfléchissent d'ailleurs actuellement à une participation à la démarche. Nous vous tendons la main, je souhaite que vous soyez nombreux à la saisir.

Emmanuel Franco

Président

de la Communauté de communes du Val de Sarthe

 www.facebook.com/ccvaldesarthe

03 / À LA UNE

• Le Contrat local de santé du Val de Sarthe entre en phase opérationnelle

04 / RETOUR EN IMAGES

06 / TRANSITIONS

• Manger local fait du bien à notre santé et à la planète
• Flash-infos

08 / L'ACTU

• L'hébergement temporaire chez l'habitant : bien plus qu'un logement !
• Une éducation aux médias et aux outils numériques portée par le service jeunesse
• Une première année prometteuse pour Émergences.

11 / LE DOSSIER

• Participation citoyenne : place aux initiatives !



15 / PAR NATURE

• Pas de lingettes dans les toilettes !

16 / GRAND ANGLE

• La ressource en eau est limitée et fragile, prenons-en soin !
• Déchetteries communautaires : mise en place du contrôle d'accès
• Les animaux s'invitent au Musée
• L'Orchestre à l'école entre au collège de Cérans-Foulletourte

20 / RENDEZ-VOUS

21 / ILS FONT LE VAL DE SARTHE

• Lilas Lefebvre, une meilleure apprentie de France

22 / À VOTRE SERVICE

• Céline Moron : inscrire le patrimoine dans son temps

Prochain numéro en mars 2024

Val de Sarthe N° 49 • Directeur de la publication : Emmanuel Franco • Rédaction : Jean-Christophe Jouanneau, Sophie Lemaître, Amandine Remars en collaboration avec les élus et les agents du Val de Sarthe. Infographies, illustrations et mise en page : Jean-Christophe Jouanneau • Photos : Communauté de communes, DR • Impression sur papier écologique : Numeriscann - 72000 Le Mans • Tirage : 14 100 exemplaires • Distribution : La Poste • Dépôt légal : à parution.



SANTÉ

Le Contrat local de santé du Val de Sarthe entre en phase opérationnelle

Signé en septembre dernier par la Communauté de communes, l'Agence régionale de santé et la Préfecture de la Sarthe, le Contrat local de santé du Val de Sarthe a pour vocation de réduire les inégalités sociales et territoriales, de consolider les parcours de santé, de favoriser l'accès aux soins. Présentation.

« **I**l nous aura fallu environ une année pour élaborer notre Contrat local de santé (CLS). Une année durant laquelle, dans une démarche de co-construction et d'esprit de coopération, avec l'appui d'un groupe de travail dédié, nous avons pu compter sur les professionnels de santé, les partenaires institutionnels (Agence régionale de santé (ARS), Assurance maladie (CPAM), Conseil départemental, Éducation nationale), les établissements médico-sociaux (EHPAD, foyer de vie, Service d'aide et d'accompagnement à domicile), les associations locales, les élus, les citoyens » déclare le Président Emmanuel Franco.

Trois axes stratégiques

Le plan d'actions du CLS s'articule autour de trois axes stratégiques, de deux axes transversaux, et se décline en neuf fiches actions. Premier axe : développer l'offre de soins sur le territoire et favoriser l'accès aux soins pour tous. « Sur ce volet nous prévoyons de promouvoir les dispositifs de mobilité (notamment RésoAp), de promouvoir aussi les bilans de prévention santé proposés par l'Institut inter-régional pour la santé, et, en priorité, de favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé » annonce Emmanuel Franco. Élisabeth Moussay, Vice-présidente en charge de l'éducation et de la santé poursuit : « à ce titre, nous allons développer l'information sur les actions de soutien technique et financier portées par l'ARS, la CPAM et le Département de la Sarthe, soutenir l'implantation des praticiens via un accompagnement personnalisé sur la

question des locaux, de l'intégration dans la vie sociale locale (garde des enfants, emploi du conjoint, logement...) et via un soutien financier aux primo-installations des médecins et des chirurgiens-dentistes. » Dans le même esprit, et en lien étroit avec les professionnels de santé et l'association Médic'Élan, seront mises en œuvre des actions en faveur de l'accueil de stagiaires. « Enfin, le CLS insiste sur la coopération entre les professionnels de santé. Nous conduirons ainsi une réflexion sur la création d'une maison de santé pluridisciplinaire multisites et d'antennes médicales » indique Emmanuel Franco.

Deuxième axe : permettre aux usagers d'être acteurs de leur santé. Seront organisés des temps forts en direction de la population pour lever les tabous sur la santé mentale, des temps d'information et de sensibilisation à destination des personnels des Communes, de la Communauté de communes et des entreprises du territoire pour aider à repérer les personnes souffrant de troubles psychiques. Élisabeth Moussay précise : « cette action sera mise en œuvre dès janvier 2024 dans le cadre du Projet territorial de santé mentale porté par l'ARS, et en partenariat avec l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM). Par ailleurs, nous travaillerons sur la prévention des conduites addictives, notamment chez les jeunes, avec l'expérimentation d'un programme de développement des compétences psycho-sociales sur les temps périscolaires, et nous proposerons des actions sur la nutrition afin de promouvoir une

alimentation saine et durable dès le plus jeune âge (en lien avec le Contrat d'objectifs territorial (COT), le Projet de territoire, notre service culture-tourisme et le Projet agricole et alimentaire territorial du Pays Vallée de la Sarthe (PAAT), et des actions sur la promotion d'une activité physique tout au long de la vie en partenariat avec les associations sportives et de loisirs du territoire, le Comité Départemental Olympique de la Sarthe... »

Troisième et dernier axe majeur : développer une politique du « bien vieillir ». À ce niveau, le grand public sera informé sur les différents dispositifs existants par la diffusion d'une plaquette et un forum. « Dans la perspective de consolider le lien social, nous mènerons des actions en partenariat avec Familles Rurales pour prévenir la perte d'autonomie et pour soutenir les aidants » dit Élisabeth Moussay. Deux axes transversaux viennent compléter le programme : anticiper et accompagner les évolutions socio-démographiques du territoire et favoriser le repérage et la prise en charge des personnes en situation de vulnérabilité.

Esprit de coopération

Des points d'étape sont prévus pour rendre compte de l'avancement du plan et une évaluation globale sera réalisée en 2026. Le CLS pourra alors faire l'objet d'un avenant ou être reconduit. « Notre CLS ne manque pas d'ambition. Il nous demandera de la constance, de la volonté. Il nous demandera aussi de continuer à travailler en collaboration, de continuer à construire des partenariats solides et des coopérations efficaces. C'est pourquoi je tiens à remercier l'ARS qui finance une partie du poste de Marion Guittet, chargée de mission santé du Val de Sarthe, mais également l'ensemble des participants qui ont été nombreux – près de 100 – à nous accompagner : professionnels de santé, partenaires institutionnels et locaux, élus, associations, citoyens... Des difficultés sont bien sûr encore devant nous, et rien ne serait pire que de croire que notre CLS est une potion magique, mais une chose est sûre : nous pouvons nous appuyer sur notre intelligence collective et sur un esprit coopératif partagé » conclut le Président.

26 septembre 2023 : après un an de travail collaboratif, le CLS est signé à Voivres-Iès-Le Mans.



RETOUR en IMAGES

18 mars 2023 / Le cabinet médical aménagé par la Communauté de communes à La Suze-sur-Sarthe est inauguré par le Président Emmanuel Franco et la Vice-présidente en charge de la Santé Élisabeth Moussay, en présence d'Emmanuel Aubry, Préfet, de Thierry Cozic et Jean-Pierre Vogel, Sénateurs, de Dominique Le Mener, Président du Conseil départemental, des représentants de l'Agence régionale de santé, de professionnels de santé du territoire, d'élus locaux. L'équipement permet d'accueillir trois nouveaux médecins en Val de Sarthe : les Docteurs Mélanie Faivre, Blandine Gorisse et Nathan Masurier.



24 mars 2023 / Émergences, la pépinière d'entreprises du Val de Sarthe est inaugurée à Spay par le Président Emmanuel Franco et la Vice-présidente en charge de l'économie Katia Hardouin, en présence de Véronique Ortet, Sous-préfète, de Jean-Pierre Vogel, Sénateur, de Jean-Louis Avignon, Maire de Spay, de Hadrien Oddoux, architecte, de William Pauloin, Président du Club d'entreprises du Val de Sarthe, d'élus locaux. Ouverte en novembre 2022, Émergences connaît une première année de fonctionnement satisfaisante (voir l'article en page 10).



23 juin 2023 / Le service Enfance du Val de Sarthe reçoit un prix pour la réalisation d'une vidéo portant sur le thème de l'égalité des droits entre les filles et les garçons. Objectif : travailler de façon collective et mixte et traiter le sujet de façon positive en s'appuyant sur des situations de la vie quotidienne (école, maison, activité sportive...). Une belle réussite pour les équipes communautaires et les enfants !



Juillet et août 2023 / La piscine communautaire à La Suze-sur-Sarthe est ouverte tout l'été, avec ses deux bassins intérieur et extérieur. L'équipe de maîtres-nageurs offre aux usagers locaux et aux touristes de passage un programme d'animations ludiques ou sportifs. Le cours d'aquagym de 45 minutes proposé tous les jeudis matin rencontre un beau succès !



Juillet 2023 / Organisée en partenariat avec le collectif des Baltringos et l'appui des seize Communes, l'édition 2023 du festival itinérant La Belle Virée en Val de Sarthe retrouve sa fréquentation publique d'avant la période Covid avec environ 3 000 spectateurs. Pour ce 6^{ème} opus, les trois jours de spectacle se déroulent à Cérans-Foulletourte, Parigné-le-Pôlin et Roëzé-sur-Sarthe. En parallèle, le festival soutient la création et l'éducation artistique et environnementale avec des ateliers créatifs et participatifs 100% récup', l'exposition "Oh mon corps" de l'artiste Marie-Serge Coïc en collaboration avec Le Poulpe à Vapeur, un atelier cuisine ainsi qu'un espace d'animations ludiques pour les tout-petits et les familles.

17 et 18 septembre 2023 / Malgré une météo peu favorable, le public répond présent à Malicorne-sur-Sarthe pour les Journées européennes du patrimoine. En complément des animations portées par le château et le Moulin, le Musée de la faïence et de la céramique propose un programme séduisant : scène théâtrales, parcours des sens, espace barbotine dans les jardins, démonstration de cuisson raku avec Sara Grace Wevill, notes poétiques autour des œuvres avec Claire Gauzente, contes sur la gourmandise avec Karine Lhoner, défi lancé aux visiteurs consistant à créer en argile, et en moins de cinq minutes, la pièce la plus appétissante. À noter également la présence de trois chefs des 19 Bonnes tables sarthoises qui proposent une délicieuse recette de poulet en dégustation gratuite.



ALIMENTATION

Manger local fait du bien à notre santé et à la planète

Plusieurs études le prouvent : souvent de meilleure qualité nutritionnelle, les produits locaux contribuent au maintien d'un bon état de santé. Notre alimentation représentant par ailleurs 2,65 tonnes équivalent CO₂ par an et par habitant, l'approvisionnement en circuits courts peut réduire notre empreinte carbone. Mangeons local !



Plusieurs marchés de producteurs locaux et une AMAP sont disponibles en Val de Sarthe : une chance !

« **E**n France, avant d'être consommés, nos aliments parcourent en moyenne 2 500 km, ce qui correspond à d'important rejets de gaz à effet de serre (GES) » rappelle Noël Tellier, premier Vice-président et élu référent alimentation au Pays Vallée de la Sarthe. « Si l'on ajoute à ce « kilométrage alimentaire », le suremballage, la perte de fraîcheur et les conditions parfois obscures de production (conditions de travail, usage de phytosanitaires dangereux...), les produits alimentaires locaux présentent des avantages significatifs par rapport à ceux qui viennent de loin » complète-t-il.

Santé...

« Lorsque nous cuisinons et que nous favorisons le "fait-maison", nous avons da-

vantage la possibilité de nous tourner vers la production locale » souligne Marion Guittet, chargée de mission santé. « Produits bruts et de saison travaillés avec un assaisonnement maîtrisé, c'est bien sûr beaucoup plus sain que les plats ultra-transformés souvent riches en additifs potentiellement nocifs. Selon une étude BioNutrinet *, manger bio permettrait même de limiter les risques de cancer, de prise de poids et de pathologies chroniques (cardiovasculaires, diabète...) » renchérit-elle. Associé à une réduction de la consommation de viande, ce régime locavore contribue à une meilleure santé en faisant la part belle aux légumes, aux céréales complètes et aux protéines végétales (riches en fibres), aliments généralement facteurs de protection face à certaines maladies (cancers, cholestérol...).

...et environnement

« Cette limitation des produits carnés n'est pas seulement bonne pour notre santé, elle est également favorable à l'environnement » insiste Antoine Le Coz, chargé de mission Contrat d'objectifs territorial. Il illustre : « un repas avec du bœuf équivaut à cinq repas avec du poulet ou quatorze repas avec des protéines végétales. C'est la même empreinte carbone qu'un voyage de 3 076 km en TGV! ** » Dans ce même esprit, il faut noter que l'achat d'aliments locaux minimise les émissions de GES, notamment lorsqu'ils sont bio car cette pratique agricole limite les produits polluants. « Enfin, en cohérence, et que l'on consomme local ou un peu moins, il nous faut réduire le gaspillage alimentaire qui engage des traitements de déchets polluants » dit le chargé de mission. Noël Tellier conclut : « en Val de Sarthe, nous avons la chance de disposer de marchés de producteurs, de commerçants qui promeuvent les produits locaux et même d'une Association pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) ***. Il est sûrement plus facile qu'ailleurs de s'approvisionner localement ! »

* bionutrinet.fr/node/39

** www.impactco2.fr

*** AMAP des Îles / Fillé-sur-Sarthe / 02 43 87 15 03

Guide en ligne

Passeport pour manger local du Pays Vallée de la Sarthe.



JE FAIS MA TRANSITION... ALIMENTATION

LE DÉFI « FOYER À ALIMENTATION POSITIVE »

Porté par le Pays Vallée de la Sarthe, le défi « Foyer à alimentation positive » verra des habitants du territoire tenter d'augmenter leur consommation de produits locaux tout en maintenant leur budget alimentation et en se faisant plaisir. Le recrutement des participants est en cours et l'opération se déroulera de janvier à juin 2024. D'ici là, pourquoi ne pas se lancer son propre défi avec les engagements personnels ci-dessous ?



DEVENIR FLEXITARIEN



REPLACER LA VIANDE ROUGE



ACHETER LOCAL



RÉDUIRE SES DÉCHETS COMPOSTER



ACHETER BIO



CUISINER D'AVANTAGE



CUISINER DE SAISON



SENSIBILISER SON ENTOURAGE



FLASH-INFOS

MOBILITÉS DOUCES

Dans le cadre du Projet de territoire du Val de Sarthe, les nouveaux aménagements sur la route du Mans, entre le rond-point de Beaufeu et l'entrée de La Suze-sur-Sarthe, ont été inaugurés le 19 juin dernier. « À la suite des rencontres entre habitants, entreprises et associations, la Communauté de communes a mis en place un chaussidou temporaire associé à la pose de chicanes pour favoriser l'utilisation du vélo. Nous ferons le point sur cette expérimentation après une année et ajusterons les aménagements si besoin » rappelle Luc Bourmault, Vice-président en charge de la voirie et du patrimoine.



TRANSITIONS

Le Contrat d'objectifs territorial du Val de Sarthe (COT) a été signé le 21 septembre dernier entre la Communauté de communes et l'Agence nationale de la transition écologique (ADEME). Ce dispositif vient renforcer le Projet de territoire dans ses volets « transitions écologiques » et « économie circulaire ». Un plan d'actions a été déterminé qui se déploiera jusqu'en 2026 dans les thématiques suivantes : la performance énergétique des bâtiments publics, l'habitat public et privé, les mobilités, les énergies alternatives décarbonées, la réduction et la valorisation des déchets, l'exemplarité de la commande publique, la sobriété dans la consommation des ressources naturelles - et notamment l'eau -, l'éclairage public, la voirie, les espaces verts, la préservation de la biodiversité, le tourisme durable... (voir le numéro 47 de votre magazine).

SCHEMA VÉLO

Élaboré à l'échelle du Pays Vallée de la Sarthe, le schéma des itinéraires cyclables a été validé par les élus du Val de Sarthe en juin dernier. Objectifs : faciliter les déplacements vers les pôles structurants du territoire et les alentours, entre Communes voisines, améliorer le partage de la voirie entre automobilistes et cyclistes, renforcer l'intermodalité en permettant un rabattement vers les gares de La Suze-sur-Sarthe et de Voivres-lès-Le Mans, faire du vélo une composante de l'offre de mobilité multimodale, développer les offres de stationnements vélo, former les enfants et les jeunes à l'usage du vélo, communiquer et sensibiliser le public. Différents itinéraires ont été retenus qui peuvent emprunter des routes départementales, communales ou voies vertes. Au niveau du Val de Sarthe, ce sont quinze liaisons qui ont été proposées. Les élus travaillent désormais par groupement de Communes à la définition d'un programme d'aménagement prioritaire. À suivre.



APPEL AUX BÉNÉVOLES

L'association Rés'o'Ap cherche des bénévoles pour assurer le transport de personnes pour des besoins ponctuels (se rendre à des soins médicaux, à un entretien avec un employeur, etc). Deux réunions publiques sont organisées le mercredi 13 décembre 2023 à 16h00 à la salle des fêtes de Malicorne-sur-Sarthe et à 18h00 à l'auditorium de L'unisson à La Suze-sur-Sarthe. Inscription : projetsante@cc-valdesarthe.fr ou au 02 43 83 51 12.

COVOITURAGE



Le Pôle métropolitain Le Mans – Sarthe et BlaBlaCar Daily ont lancé l'application Klaxit pour les trajets du quotidien. Le conducteur est rémunéré pour ses trajets à raison de 2€ par passager pour 20 Km, puis 0,10€ pour les kilomètres supplémentaires (jusqu'à 30 km). Le passager de son côté bénéficie de 10 trajets gratuits, avant de payer 0,50€ le voyage, quelle que soit la distance parcourue. L'application est téléchargeable via le QR code ci-contre.



STRATÉGIE ACHATS

La Communauté de communes s'est dotée d'une nouvelle stratégie achats. « Nous voulons sécuriser juridiquement nos actes d'achat, répondre au besoin au bon moment, mieux gérer les coûts et faire concorder nos achats avec notre projet de territoire axé sur les transitions » décrit Noël Tellier, premier Vice-Président en charge des finances et des ressources humaines. Il résume : « cela peut se traduire par la formule : acheter juste. » Le service sera proposé aux Communes membres courant 2024.



FLASH-INFOS

LOGEMENT - MOBILITÉ

L'hébergement temporaire chez l'habitant : bien plus qu'un logement !

La Communauté de communes du Val de Sarthe s'est associée à l'association FJT Le Flore Habitat pour lancer début octobre 2023 le dispositif Hébergement temporaire chez l'habitant, pour permettre de rapprocher les jeunes de leur entreprise et répondre aux problématiques de logement et de mobilité.

« **T**rouver un logement est de plus en plus un frein à la mobilité. De nombreux jeunes actifs ou en apprentissage se voient contraints de refuser des opportunités professionnelles à défaut d'hébergement. Cela met également les employeurs en difficulté » confie Katia Hardouin, Vice-présidente en charge de l'économie et de l'emploi. « Comment répondre aux enjeux sociétaux ainsi qu'aux attentes et aspirations des habitants et acteurs du territoire ? C'est un vrai sujet qui est au cœur de notre Projet de territoire » ajoute-t-elle. L'Hébergement temporaire chez l'habitant (HTH) * est une solution qui favorise l'accueil solidaire et d'urgence pour répondre à la problématique de logement et de mobilité des jeunes.

Hébergement solidaire

Le dispositif s'adresse à des jeunes de 15 à 30 ans en situation professionnelle, qui ont besoin d'être hébergés chez un habitant quelques semaines ou quelques mois dans le cadre d'une mobilité : apprentissage, stage en entreprise, contrat en intérim, CDD, CDI... Les personnes qui ont des chambres inoccupées et sou-

haitent les mettre à disposition de ces jeunes peuvent rejoindre le dispositif en s'adressant au Flore Habitat Jeunes. Elles bénéficieront en contre-partie d'une indemnité de séjour fixée à 15 € la nuitée dans une limite de 270 € par mois. « L'objectif est de lever les freins à l'emploi des

jeunes en leur permettant de se loger à proximité de leur lieu d'emploi, d'étude ou de formation » explique Jean-Noël Boué, représentant de l'association FJT Le Flore. Le HTH permet d'éviter les situations de double logement et offre aux deux parties une présence humaine rassurante. « Cet outil contribue au développement de l'habitat partagé et intergénérationnel, et permet aussi d'agir pour réduire l'empreinte carbone et lutter contre le réchauffement climatique en limitant les déplacements, souvent importants et coûteux. Deux autres objectifs qui s'accordent avec les ambitions du Projet de territoire du Val de Sarthe » indique Emmanuel Franco. En 2022, cette expérience enrichissante, qui participe à la réflexion sur l'évolution de nos modes de vie, a conquis 70 hébergeurs sur les secteurs de Sablé-sur-Sarthe et de La Flèche. Pourquoi pas vous ?

ZOOM

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Flore Habitat Jeunes centralise les demandes de logements et assure la mise en relation entre les jeunes et les habitants – hébergeurs. Les démarches sont simples, le dispositif est souple et efficace. Vous souhaitez intégrer le dispositif et mettre à disposition une ou des chambres meublées, contactez le Flore Habitat Jeunes au 02 43 81 27 55 ou par courriel à contact@leflore.info.

En savoir + en ligne



www.flore-habitatjeunes.org

* Le HTH est né au sein de l'Union régionale habitat des jeunes des Pays de la Loire (URHAJ), soutenu par la Région des Pays de la Loire suite au Grenelle de l'apprentissage. Aujourd'hui il est financé par l'État, la Région des Pays de la Loire, le Département, la CAF de la Sarthe.



L'hébergement temporaire chez l'habitant, c'est aussi du lien social.

JEUNESSE

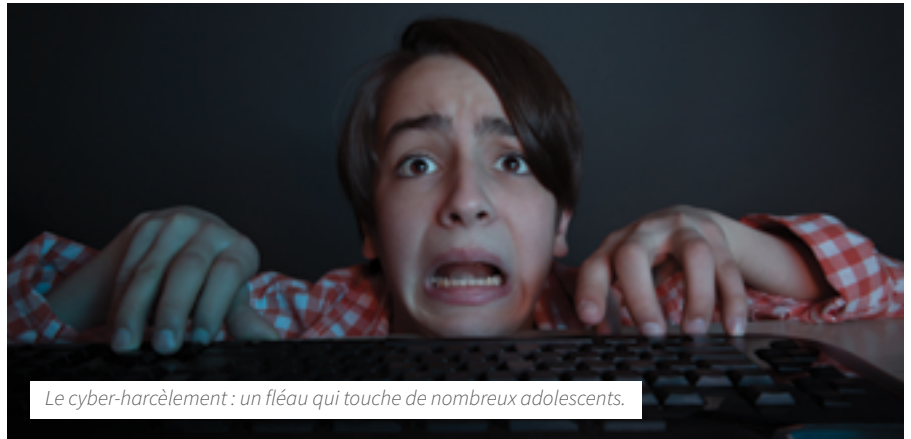
Une éducation aux médias et aux outils numériques portée par le service jeunesse

Entre mars et mai 2023, le service jeunesse du Val de Sarthe est intervenu dans les trois collèges locaux pour expérimenter des animations sur les médias et les outils numériques afin de sensibiliser les collégiens sur leur utilisation quotidienne de ces dispositifs. Retour sur une action très appréciée.

À l'ère du numérique omniprésent, le pôle éducation de la Communauté de communes du Val de Sarthe souhaite accompagner les jeunes dans leur personnalité face aux médias. « *Décrypter l'information, se forger une opinion, aiguïser leur esprit critique... L'objectif n'est pas d'apporter des réponses mais de donner des clés aux adolescents pour qu'ils puissent appréhender au mieux tout ce qui entoure la question du numérique* » explique Élisabeth Moussay, Vice-présidente en charge de l'éducation et de la santé. Deux ateliers ont ainsi été proposés aux collèges locaux : Ariste-Jacques Trouvé-Chauvel à La Suze-sur-Sarthe, Pierre-Belon à Cérans-Foulloutourte et Marcel-Pagnol à Noyen-sur-Sarthe.

Deux thématiques

Deux thématiques étaient abordées dans chaque établissement : « e-réputation et cyber-harcèlement » et « information et désinformation ». « *Ces ateliers présentent à la fois les codes, les usages, les ressources mais aussi les dangers que constituent les outils numériques, ainsi que le décryptage d'une vraie et d'une fausse information. Le but est de faire comprendre aux collégiens à la fois les bienfaits du numérique, mais aussi l'importance de s'en prémunir. Nous essayons de proposer une approche éducative afin*



Le cyber-harcèlement : un fléau qui touche de nombreux adolescents.

que chacun puisse avoir des éclairages quant à son activité sur Internet » développe Romain Lafoux, responsable du pôle éducation. C'est Lucas Pires, animateur au service jeunesse, qui a organisé et animé le tout. « *J'ai bénéficié d'une formation et de conseils de plusieurs partenaires (SDJES 72, service enfance, jeunesse et sports de la ville du Mans, Francas de la Sarthe) pour créer un contenu pédagogique à la fois divers et complet* » commente Lucas Pires avant d'ajouter : « *les séances durent entre 55 minutes et 01h30. Je suis intervenu sur plusieurs jours dans chaque collège pour les classes de 5^{ème} et 4^{ème}, ce qui représente au total environ*

40 heures d'intervention ».

Un bilan positif

Cette première expérimentation a été un franc succès : « *les retours des équipes éducatives des collèges sont très positifs. Le contenu et les supports pédagogiques ont été appréciés à la fois par les professionnels et par les élèves* » se réjouit Lucas Pires. Les trois collèges ont d'ailleurs exprimé le souhait de renouveler l'opération pour la nouvelle année scolaire, en développant l'atelier conjointement avec les enseignants et en manipulant davantage les terminaux utilisés par les jeunes (tablettes et téléphones).

BRÈVES

ACCUEILS OCCASIONNELS AU SEIN DES PETITES CRÈCHES

Les Petites Crèches « Le Valanou » à La Suze-sur-Sarthe et « À Petits Pas » à Cérans-Foulloutourte proposent aux parents des accueils occasionnels sur des demi-journées ou des journées en fonction des places vacantes. Elles sont ouvertes le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30. Ce mode d'accueil est pensé pour répondre à tous les types de besoins, faire découvrir la vie en collectivité aux tout-petits et permettre aux familles d'avoir du temps libre ou d'effectuer leurs démarches administratives. Information auprès du guichet unique : 02 43 83 52 41 ou guichetfamilles@cc-valdesarthe.fr.

UN ÉTÉ RÉUSSI POUR LES SÉJOURS ENFANCE ET JEUNESSE

Les rendez-vous enfance jeunesse de l'été dernier ont connu une belle réussite. 952 enfants et 488 adolescents se sont inscrits aux activités et aux séjours, ce qui représente une nette augmentation par rapport à 2022 (891 enfants et 337 jeunes). « *Les services enfance et jeunesse favorisent les projets transversaux et construisent ensemble un projet "passerelles" pour faciliter le passage de l'enfance à la jeunesse* » indique Romain Lafoux, responsable du pôle éducation.

VIE ÉCONOMIQUE

Une première année prometteuse pour Émergences

Émergences, pépinière d'entreprises et espace de coworking situé sur le parc d'activités des Noës à Spay, a été inaugurée au mois de mars dernier après un premier trimestre de fonctionnement. Retour sur les événements et les ateliers proposés.

Ouverts en novembre 2022, la pépinière d'entreprises et l'espace de coworking Émergences se sont rapidement positionnés dans le territoire économique du Val de Sarthe. « *Entre l'inauguration, les ateliers thématiques et la location des ateliers, bureaux et salles de réunion, Émergences s'est inscrite comme un point central de rencontres et d'échanges pour les entrepreneurs et les coworkers* » souligne Katia Hardouin, Vice-présidente en charge de l'économie et de l'emploi. « *En 2023, ils ont ainsi été plus d'une cinquantaine d'utilisateurs, dont 17 réguliers* » précise-t-elle.

La semaine inaugurale

« *L'un des principaux temps forts a bien sûr été la semaine inaugurale du 20 au 24 mars dernier* » commente la Vice-présidente. Avec des ateliers destinés aux entrepreneurs, les portes ouvertes, l'after work, le repas du club d'entreprises du Val de Sarthe, les animations collectives, les entrepreneurs, élus, coworkers et salariés ont pu découvrir ce nouvel espace et les événements qui y sont régulièrement proposés. « *Grâce à nos divers partenaires, nous avons condensé sur une semaine un programme qui permettait de présenter toutes les offres d'Émergences* » ajoute Antoine

Guitton, chargé de mission à la pépinière.

Une offre complète

Quatorze ateliers se sont donc déroulés en 2023 : « *nous préparons en moyenne un atelier par mois à destination des entreprises du territoire* » témoigne Antoine Guitton. Différentes thématiques ont été abordées : la création d'entreprise, l'utilisation des réseaux sociaux, les micro-entreprises, les ressources humaines, etc... Ces rencontres sont régulièrement organisées en collaboration avec différents partenaires économiques du Val de Sarthe : « *l'objectif est de mobiliser des professionnels du sujet abordé. Les personnes inscrites repartent ainsi avec des conseils avisés* » dit Katia Hardouin. « *Émergences, c'est aussi un lieu de convivialité. Pour agrémenter les espaces extérieurs, nous avons fait appel cet été à des structures d'insertion pour la fabrication du mobilier en bois. Nous proposons régulièrement des after works et des repas sur place* » développe Antoine Guitton. Cette communauté d'utilisateurs ne demande qu'à s'étoffer : trois bureaux peuvent être loués à destination des créateurs d'entreprise de moins de trois ans, ainsi que deux salles de réunion (8 et 20 places) et un bureau de location courte durée. Enfin, l'espace de coworking continue à accueillir les

télétravailleurs et indépendants souhaitant rompre l'isolement et s'insérer dans une véritable communauté de professionnels.

Contact

emergences@cc-valdesarthe.fr
02 59 21 02 07
Réservation en ligne grâce au QR-code ci-contre.



BRÈVES

LTRA FÊTÉ SES 60 ANS !

Pour célébrer ses 60 ans en septembre dernier, l'entreprise LTR (Le Tabac Reconstitué) a organisé une journée portes ouvertes. Au programme pour les familles, salariés et partenaires : exposition temporaire, ballon d'observation, restauration sur place et visite guidée. Les visites ont été effectuées par 28 salariés bénévoles.

UNE SOIRÉE SUR LA RECONVERSION PROFESSIONNELLE

En collaboration avec l'association Transitions Pro des Pays de la Loire, le service emploi du Val de Sarthe organise une soirée d'information sur les changements professionnels dans le secteur privé le lundi 11 décembre à 20h à l'espace communautaire (29 rue du 11 novembre à La Suze-sur-Sarthe). Inscription auprès du service emploi : emploi.social@cc-valdesarthe.fr / 02 43 77 20 60.

NOUVELLES ENTREPRISES À ÉMERGENCES

Cette année, deux créateurs d'entreprise se sont installés dans les locaux d'Émergences. WakUp Interim, agence d'intérim indépendante spécialisée dans le transport, la logistique et les travaux publics, est arrivée en janvier. L'entreprise est dirigée par Sophie Castillo et Benoit Papin. Flowpulse, dirigé par David Hervet, a pris ses quartiers en avril. Il anime et forme à une nouvelle activité aqualudique composée de parcours aquatiques et de propulseurs électriques.

WakUp Interim : agence@wakup-interim.fr / 02 43 59 02 05. Flowpulse : flowpulse@gmail.com / 06 98 63 96 90.

PROJET DE TERRITOIRE

Participation citoyenne : place aux initiatives !



Opération pilote du Projet de territoire « Inspirez-nous, engagez-vous ! », le soutien aux initiatives citoyennes en Val de Sarthe est désormais une réalité grâce à la mise en œuvre du fonds de soutien « Place aux initiatives ! ». Le dispositif s'adresse aux collectifs qui souhaitent développer une action capable de faire évoluer les pratiques actuelles en lien avec les transitions écologiques, sociales, démocratiques. Habitants ou associations, vous pouvez bénéficier de plusieurs types d'aides : financement, ingénierie, prêt de matériel... Vous avez un projet ? N'hésitez pas à le proposer !

PROJET DE TERRITOIRE

« Place aux initiatives ! » : un fonds de soutien au service des transitions

La Communauté de communes du Val de Sarthe met en place un appui technique, financier et matériel afin de soutenir les initiatives des habitants. Objectif : accélérer les transitions en renforçant le pouvoir d'agir des citoyens et en favorisant les innovations par le « faire-ensemble ». Décryptage.

« **N**ous lançons un appel à projet à l'attention des associations loi 1901 et des collectifs de citoyens du Val de Sarthe pour faire émerger et accompagner des actions locales en correspondance avec les trois grands axes du Projet de territoire "Inspirez-nous, engagez-vous !" : vers un territoire plus sobre favorisant l'autonomie, vers un territoire de coopérations démocratiques, solidaires, conviviales, vers un territoire créatif et contributif » annonce le Président Emmanuel Franco. Il précise : « pour cette première année, une importance toute particulière sera accordée aux projets en lien direct avec les transitions écologiques et sociétales (adaptation au changement climatique, projet d'économie circulaire...) »

Un maximum de 8 000 € par projet

L'enveloppe votée par les élus pour 2024 s'élève à 30 000 €. Les fonds dédiés peuvent financer des dépenses d'investissement ou de fonctionnement (à l'exclusion du fonctionnement pérenne). Ils n'excéderont pas 80% du plan de financement global (subventions d'autres partenaires comprises) et sont plafonnés à 8 000 € par projet. Les fonds n'ont

pas vocation à être reconduits. « La somme de 8 000 € pourra comprendre du temps d'ingénierie et/ou le coût du prêt de matériels » détaille Aurélie Jouin, chargée de développement territorial. À noter que l'ingénierie ne pourra pas être mobilisée pour le fonctionnement du projet et que le délai de réalisation est fixé à deux ans à compter de la notification de la décision de financement.

Les principaux critères

Les projets lauréats seront réalisés dans le périmètre du Val de Sarthe, sur des terrains appartenant à la Communauté de communes, aux Communes ou à des personnes privées (après accord et convention). « Deux sortes de projets pourront être proposés : d'une part les "duplicables", à l'échelle d'une Commune ou d'un quartier et qui pourront être multipliés sur le territoire, d'autre part ceux qui "rayonnent" avec un effet positif pour les habitants de plusieurs Communes à la fois » explique Aurélie Jouin. « Attention : aucune action retenue ne devra risquer de porter préjudice à une activité économique existante sur le territoire communautaire ou avoir un but lucratif » souligne-t-elle. Les projets déposés devront bien entendu être conformes à la législa-

tion et aux réglementations en vigueur, être respectueux, impartiaux, équitables, écologiquement responsables. « Par souci de cohérence, nous souhaitons par ailleurs que les opérations envisagées soient compatibles avec les compétences de la Communauté de communes » indique Emmanuel Franco. Enfin, les projets devront être portés par plusieurs personnes et servir l'intérêt général.

Maîtres de vos projets

« Les projets seront mis en œuvre par les porteurs eux-mêmes car au delà des bonnes idées, nous voulons soutenir l'action et le "faire-ensemble". Nous attendons des candidats qu'ils nous expliquent comment ils envisagent d'animer, d'entretenir leur projet, et comment ils voient sa pérennité. La Communauté de communes ne se substituera pas aux porteurs » explique le Président. Il conclut : « même si le projet consiste par exemple à créer un spectacle itinérant sur le thème de la réduction des déchets, et que le candidat propose des animations dans les écoles ou les centres de loisirs en collaboration avec notre service d'éducation à l'environnement, il restera le maître de son action. Nous tenons vraiment à cet aspect des choses. »

Les projets en lien avec les transitions écologiques et sociétales seront prioritaires.

« Place aux initiatives ! », mode d'emploi

Lancé ces jours-ci, le fonds de soutien « Place aux initiatives ! » verra ses premières réalisations concrètes au printemps 2024. Les candidats sont appelés à présenter leur projet avant le 31 janvier prochain, le jury de sélection étant programmé en mars 2024. Associations, collectifs de citoyens, à vous de jouer !

L'appel à projets s'organise en quatre temps : dépôt des candidatures du 15 novembre 2023 au 31 janvier 2024, analyse des projets en février 2024, audition des porteurs et sélection des actions en mars 2024, concrétisation des premiers projets à partir du printemps 2024. Les dossiers peuvent être envoyés à territoirepvd@cc-valdesarthe.fr, par voie postale ou déposés en mains propres au siège de la Communauté de communes au 29, rue du 11 novembre à La Suzes-sur-Sarthe. Le formulaire de candidature à remplir est disponible auprès des services communautaires et en téléchargement sur le site www.val-de-sarthe.fr. Il peut être accompagné de tout document utile à la description du projet (photos, plans, devis, statuts associatifs...). Avant de soumettre leur dossier, les candidats sont bien sûr invités à consulter le règlement de l'appel à projets. Un accusé de réception sera transmis.

Le jury et la sélection

Le jury est composé d'élus et d'agents de la Communauté de communes du Val de Sarthe, ainsi que de citoyens bénévoles... « *Même si elles ne prendront pas part au vote final, les Communes concernées par un projet seront également consultées* » dit le Président Emmanuel Franco. Les missions du jury sont les suivantes : pré-sélection des projets sur la base de l'évaluation technique, juridique et financière réalisée par les services du Val de Sarthe, participation aux auditions des candidats, sélection finale des projets retenus. « *Les membres du jury (élus, agents ou citoyens) s'engagent à ne pas prendre part au débat et au vote dès lors qu'ils ont des liens avec un candidat tenant à la vie personnelle ou aux activités professionnelles* » note le Président. Le suivi de la réalisation des actions sera assuré par un comité constitué de membres du jury, de techniciens des services communautaires impliqués et d'un représentant de chaque Commune concernée. Aurélie Jouin, chargée de mission ajoute : « *un projet validé pourra être abandonné en raison de difficultés techniques ou d'ab-*



sence de portage, ce qui entraînera la restitution de la subvention. Par ailleurs, les bénéficiaires s'engageront à mentionner le soutien apporté par la Communauté de communes dans les actes et les supports de communication relatifs au projet, notamment dans les relations avec les médias, et à prévenir la Communauté de communes des actions de communication menées et les manifestations projetées. »

Quelques exemples

« *Quelques exemples peuvent sans doute éclairer les candidats potentiels : la plantation participative d'arbres fruitiers*

dans des espaces urbains existants, la création de forêts urbaines, la mise en place de composteurs collectifs à l'échelle d'un quartier, la création de lieux favorisant les échanges de savoir-faire et de lien social, la mise en place d'une recyclerie, le développement d'un habitat partagé, l'élaboration d'une application de transport pour les enfants, la fondation d'un collectif "énergie citoyenne" ... Il n'y a pas de petits projets ou de projets trop simples pour entrer en transition ! » explique-t-il. Envie de vous engager ? Vous avez jusqu'au 31 janvier prochain pour soumettre votre projet, n'hésitez pas !

PROJET DE TERRITOIRE

Bienvenue au Repair café «Vézanne & Forêts», atelier de réparation itinérant

Dans l'esprit du Projet de territoire du Val de Sarthe « Inspirez-nous, engagez-vous ! », le Repair café « Vézanne & Forêts », officiellement créé en septembre 2023, vient de lancer ses premiers ateliers de réparation itinérant. Laissez-vous guider !



Le premier atelier, samedi 21 octobre, s'est déroulé à Cérans-Foulletourte et a réuni une vingtaine de personnes.

Fruit d'une réflexion initiée par les Communes de Cérans-Foulletourte, de Malicorne-sur-Sarthe, de Mézeray et de Saint-Jean-du-Bois, l'association Repair café « Vézanne & Forêts » est un atelier de réparation géré par des habitants-bénévoles du Val de Sarthe qui ont co-construits le projet avec les élus des quatre Communes *. « À travers cette association, nous souhaitons partager notre savoir-faire en matière de bricolage. L'idée est d'aider et d'accompagner les personnes qui veulent apprendre à bricoler et à réparer leurs appareils du quotidien » explique Alain Descarpentries, Président de l'association. Les bénévoles bricoleurs qui souhaitent aider et partager leurs connaissances sont les bienvenus.

Entraide, partage...

Au sein du Repair café, deux valeurs priment : la solidarité et l'esprit collaboratif. Les personnes présentes lors du premier atelier, samedi 21 octobre à Cérans-Foulletourte, ont pu apprécier cette envie d'entraider et de partager chez les bénévoles de l'association. « C'est une très

bonne initiative. L'idée d'apprendre à réparer ses propres appareils pour leur donner une seconde vie m'a plu tout de suite. Aujourd'hui, je suis venue avec plusieurs objets que j'avais mis de côté. Au lieu de les jeter et d'acheter du neuf, j'ai préféré voir si je pouvais les réparer avec l'aide d'un bénévole de l'association » confie Sophie, habitante de Mézeray. Bingo ! À l'issue de la matinée, après avoir opéré et observé son service à raclette avec l'aide d'Aldo, elle a pu identifier la cause du dysfonctionnement : juste la résistance à remplacer. De bon augure avant l'hiver ! Une expérience également du goût de Didier qui a apprécié de pouvoir échanger ses connaissances, d'enseigner quelques techniques de réparation et de rencontrer d'autres habitants dans une bonne ambiance.

... et proximité

Pour plus de proximité avec les habitants, le Repair café se veut itinérant, gratuit et ouvert à tous les habitants du Val de Sarthe et alentours. Il se déplacera sur les quatre communes tous les troisièmes samedis de chaque mois, de 9h30

à 12h. Après Cérans-Foulletourte, il se rendra à Malicorne-sur-Sarthe samedi 18 novembre et à Mézeray le samedi 16 décembre. Il poursuivra sa route au premier semestre 2024 avec six autres dates.

* Dans le cadre du Projet de territoire, les élus des quatre Communes se sont rencontrés à plusieurs reprises afin de réfléchir à des projets communs à développer, qui répondent à la fois aux axes du Projet et aux attentes des habitants. Le projet Repair café est le fruit de de cette réflexion. Il a reçu le soutien de l'ingénierie communautaire avant le démarrage, notamment pour mener une enquête entre mars et avril 2023 afin de recueillir les besoins des habitants et organiser des réunions publiques pour rencontrer ceux souhaitant participer.

Contact

- repair-cafe-vezanne-forets@proton.me
- Suivez l'actualité du Repair café « Vézanne & Forêts » sur Facebook.



NE JETEZ PAS
 LES LINGETTES
 DANS LES
 TOILETTES !

UTILISÉES
 POUR L'HYGIÈNE
 PERSONNELLE OU POUR
 L'ENTRETIEN DE LA
 MAISON, LES LINGETTES
 JETABLES, C'EST À
 LA POUBELLE !

D'AILLEURS,
 CES PRODUITS
 SONT TELLEMENT PEU
 ÉCOLOGIQUES QU'IL VAUT
 MIEUX NE PAS S'EN
 SERVIR DU TOUT !

L'INFO EN +

- La durée du trajet entre les toilettes et la station d'épuration est trop courte pour que les lingettes aient le temps de se décomposer.
- Les lingettes bouchent les canalisations et provoquent des débordements et des pollutions dans le milieu naturel.
- Le coût des interventions et des réparations se répercutent sur les factures d'assainissement des usagers.

La ressource en eau est limitée et fragile, prenons-en soin !

Après des mois de déficit de pluies, les nappes phréatiques sont au plus bas. Plusieurs Communes du Val de Sarthe ont d'ailleurs connu de fortes mesures de restriction cet été. En changeant nos habitudes, nous pouvons tous contribuer à préserver cette ressource précieuse.

« **M**algré un été plus humide que celui de l'année dernière, les nappes phréatiques atteignent des niveaux historiquement faibles » témoigne François Garnier, Vice-président en charge des déchets ménagers et du cycle de l'eau. Il renchérit : « en juillet et en août, la Préfecture a pris des arrêtés successifs limitant sévèrement l'usage de l'eau, mais il est important de changer nos comportements au-delà de ces périodes de crise aiguë. La Chambre d'agriculture et les irrigants sont engagés dans un processus exigeant où ils tâchent de limiter chaque année un peu plus leurs prélèvements en eau dans le milieu naturel. C'est une tendance que l'on peut retrouver chez les entreprises. Mais au niveau de la consommation des ménages, nous avons également ce devoir de limitation. La préservation de la ressource passe par de nouvelles habitudes au quotidien. Du reste, n'oublions pas qu'économiser l'eau, c'est aussi réduire ses dépenses. »

Les bons gestes

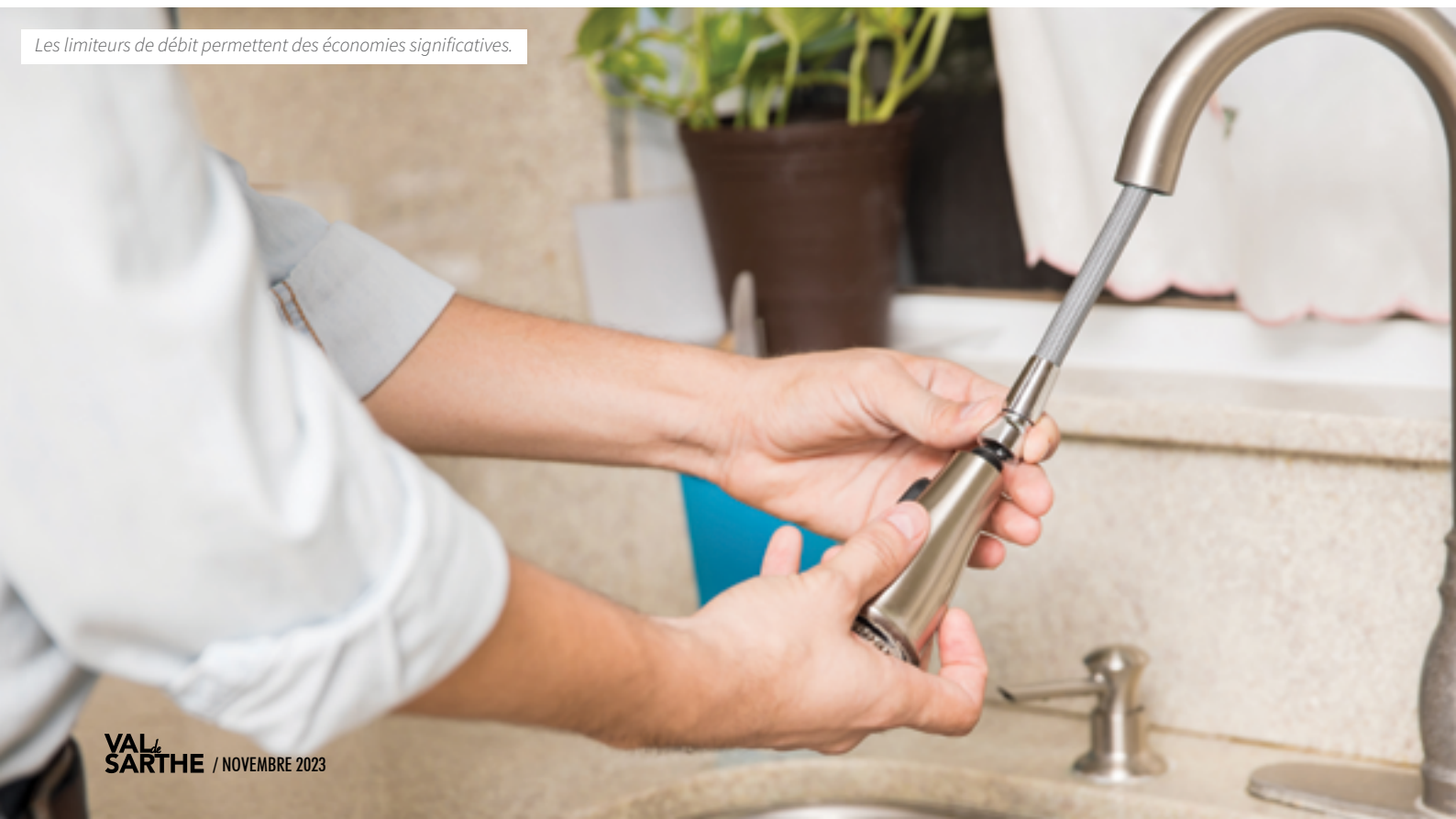
Tous les jours, des gestes simples relèvent de l'évidence : ne pas laisser couler l'eau du robinet lorsque l'on se lave les dents ou que l'on se rase, préférer les douches aux bains, optimiser les lavages du linge et de la vaisselle en lançant les machines quand elles sont pleines, nettoyer sa voiture dans des stations dédiées (moins consommatrices d'eau grâce à un système de recyclage), conserver l'eau utilisée pour laver les fruits et légumes afin d'arroser les plantes avec... « En moyenne, chaque Français consomme près de 150 litres d'eau par jour. C'est trois fois plus qu'il y a 30 ans. En plus d'adopter les réflexes de bon sens, il nous faut modifier en profondeur notre rapport à l'eau » préconise Axel Lebreton, responsable du cycle de l'eau. « On peut ainsi s'équiper d'appareils économes, être attentif aux fuites d'eau (réparation, entretien des joints), isoler le chauffe-eau et les tuyaux, installer des mitigeurs thermostatiques (souvent dotés de limiteur de débit), équiper les sa-

nitaires d'un WC double commande et/ou d'un récupérateur d'eau du lavabo et de la douche pour alimenter la chasse, stocker l'eau de pluie pour arroser le jardin... » énumère-t-il. Sur ce dernier aspect, les personnes qui vivent en maison individuelle peuvent par ailleurs déconnecter complètement leurs gouttières du réseau d'évacuation et limiter l'imperméabilisation des sols sur leur parcelle. « En redirigeant les précipitations vers des zones perméables, l'eau s'infiltré et retourne à la nature » explique Axel Lebreton.

L'affaire de tous

François Garnier conclut : « dans le contexte du changement climatique, économiser l'eau potable est une nécessité absolue et le sera de plus en plus. Le sujet figure d'ailleurs en bonne place dans le Projet de territoire du Val de Sarthe. L'eau est un bien partagé et les efforts de chacun bénéficient à tous. Ce n'est pas qu'un slogan : chaque goutte compte vraiment. Allons tous vers plus de sobriété. »

Les limiteurs de débit permettent des économies significatives.



DÉCHETS

Déchetteries communautaires : mise en place du contrôle d'accès

Programmée courant 2024, l'installation de barrières à l'entrée des déchetteries du Val de Sarthe à Guécélard et à Roëzé-sur-Sarthe permettra de limiter l'accès des sites aux seuls habitants du territoire. Une mesure déjà adoptée dans la plupart des territoires voisins.

« **L**a création des déchetteries depuis quelques décennies sur l'ensemble des territoires a permis de réduire les décharges sauvages et il est heureux que les habitants les utilisent aujourd'hui de façon importante. Pour autant, il est légitime pour les collectivités qui gèrent les sites de s'assurer que les usagers accueillis soient bien ceux qui contribuent financièrement à leur fonctionnement » explique François Garnier, Vice-président en charge des déchets ménagers et du cycle de l'eau. « À ce titre, et comme la quasi-totalité de nos voisins à l'exclusion du Mans Métropole, nous avons décidé, après concertation avec les habitants, de mettre en place un contrôle d'accès sur nos deux équipements à Guécélard et à Roëzé-sur-Sarthe. Nos tonnages sont supérieurs aux moyennes locales, ce qui indique que des déchets extérieurs sont

apportés » poursuit-il. Le barriérage régulera par ailleurs la circulation des véhicules sur les plateformes et permettra aux agents de se consacrer pleinement à l'accompagnement et au conseil.

Des barrières et des badges

Des barrières seront donc installées courant 2024 et des badges seront distribués par voie postale aux usagers du territoire. « Pour les particuliers le nombre de passages par an sera limité, mais restera confortable pour un usage domestique avec espace vert. Pour les professionnels, nous facturerons les dépôts au volume comme cela est prévu dans notre règlement et comme cela se pratique ailleurs. Cette facturation interviendra après plusieurs mois d'expérimentation, ce qui nous permettra de calibrer les choses au plus juste » annonce François Garnier. Émilie

Lecomte, responsable déchets ménagers ajoute : « pour les travaux de voirie liés à la mise en place des barrières, nous nous efforcerons de phaser les opérations afin de laisser au moins l'un des deux sites ouvert. »



BRÈVES

PAIEMENT EN PLUSIEURS FOIS DE LA REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les habitants du Val de Sarthe qui le souhaitent peuvent opter pour le prélèvement automatique en plusieurs fois de la Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM). Un mode de paiement sûr, simple et souple. Les adhésions au dispositif sont enregistrées jusqu'au 31 décembre de chaque année pour l'année suivante (31 décembre 2023 pour la redevance 2024). Le formulaire d'inscription est disponible auprès des services communautaires et sur le site Internet de la Communauté de communes :

www.val-de-sarthe.fr/environnement-cadre-vie/redevance-dechets



NOUVELLE FILIÈRE EN DÉCHETTERIE

Les déchets d'équipements de sports et de loisirs usagés et/ou inutilisés sont désormais collectés spécifiquement à la déchetterie communautaire à Roëzé-sur-Sarthe. Auparavant traités en encombrants, ces matériels bénéficieront d'un meilleur recyclage ou seront réutilisés. À noter que tous ces articles peuvent être déposés dans les magasins de sport qui en vendent des neufs.

EMBALLAGES : TROP D'ERREURS DE TRI !

Les colonnes d'apport volontaire destinées aux emballages contiennent de nombreuses erreurs de tri. On y retrouve notamment des objets en plastique qui ne sont pas concernés. Tuyaux d'arrosage, jouets, ustensiles et outils divers ne doivent donc pas être déposés dans les conteneurs de tri mais, selon leur volume, soit avec les ordures ménagères, soit en déchetterie. Les bouteilles, pots et bocaux en verre ne doivent pas être mélangés aux papiers et emballages. Il convient de les déposer dans les colonnes pour le verre. De même, les textiles doivent être déposés en déchetteries ou dans les conteneurs du Relais disposés sur le territoire. En résumé, pour bien trier, il convient de se poser une seule question : est-ce un emballage ? Si la réponse est « oui », l'élément doit être déposé dans une colonne de tri des emballages, sinon il doit être jeté avec les ordures ménagères. Partenaire des collectivités, CITEO propose une application gratuite pour aider les usagers à trier :

www.triercestdonner.fr/guide-du-tri



MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE

Les animaux s'invitent au Musée

Après une programmation dense en 2023, le Musée de la faïence et de la céramique se réinvente pour sa prochaine saison culturelle. Le public est invité à (re)découvrir le Musée autour des animaux, un univers qui devrait particulièrement séduire les enfants et les familles.

« Pour 2024, nous avons choisi comme thématique les animaux. Ce choix se veut accessible à tous, notamment pour les familles car les animaux parlent aussi bien aux grands qu'aux plus petits » commence Philippe Bergues, Vice-président chargé de la culture, de l'enseignement, du sport et du tourisme. Entre ateliers, expositions temporaires, événements in situ et hors les Murs, la faune sera représentée sous toutes ses formes.

Des animaux exposés

Entre avril et novembre 2024, quatre expositions seront mises à l'honneur, dont trois sur les animaux. « L'exposition majeure "Animaux d'ici et d'ailleurs" mêlera des pièces anciennes d'animaux locaux avec des créations contemporaines d'ani-

maux de contrées plus lointaines » précise Céline Moron, responsable du Musée. Elle explicite : « des saynètes autour des animaux seront présentées dans les collections permanentes du Musée et dans l'espace des expositions temporaires ». De plus, une exposition imaginée en partenariat avec la classe de CM2 de l'école des Châtaigniers à La Suze-sur-Sarthe présentera « les animaux de A à Z ». Enfin, comme chaque année, une exposition avec le collectif HanDi-Moi Oui ! est programmée avec pour titre « Les animaux aux JO ».

Une programmation autour de la faune

Outre les expositions, le Musée de la faïence et de la céramique proposera diverses animations : Les artistes à l'atelier,

Écoute et crée, Les mains dans la terre, en plus de toute la programmation portée à l'année par les médiateurs. Le Musée s'inscrit par ailleurs dans plusieurs événements tels que les Journées Européennes des Métiers d'Art, la Nuit Européenne des Musées, les Journées Européennes du Patrimoine ou encore les Chemins en couleurs. « Pour la première fois, le Musée participera aux Journées Européennes de l'Archéologie en juin 2024. Les enfants dès 6 ans pourront réaliser des fouilles pour trouver des trésors enfouis dans les jardins du Musée » ajoute Céline Moron.

Nouveaux parcours

Afin de s'adapter toujours mieux aux attentes du public, le Musée propose deux nouveaux parcours : Mémoires d'ateliers, mémoires d'ouvriers et Le parcours des sens. « Des témoignages audios et des films seront diffusés dans le bâtiment des fours pour présenter les conditions de travail de l'usine Chardon, l'utilisation des différents outils, la vie sociale des ouvriers et ouvrières... » décrit Céline Moron. Le parcours des sens quant à lui permet de découvrir le Musée en utilisant l'odorat, le toucher, la vue et l'ouïe. Testé courant 2023, il sera finalisé pour la réouverture du Musée le week-end du 6 et 7 avril 2024, lors des Journées Européennes des Métiers d'Art. « Le Musée de la faïence et de la céramique est désormais ouvert d'avril à novembre. Pour autant, les ateliers se déroulent toute au long de l'année et le public pourra rencontrer nos médiateurs lors d'événements Hors les murs » souligne Céline Moron. Le Musée organise par exemple l'exposition « Aquarelles d'atelier » jusqu'au 15 décembre 2023 aux Archives Départementales de la Sarthe. Plusieurs ateliers sont aussi organisés, notamment pendant les vacances d'hiver. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à visiter le site Internet et la page Facebook du Musée.



En savoir + en ligne



www.musee-faience.fr

L'UNISSON, MUSIQUE ET DANSE

L'Orchestre à l'école entre au collège de Cérans-Foulletourte

Après deux années passées à l'école primaire publique Bernard-Palissy de Malicorne-sur-Sarthe, le programme de l'Orchestre à l'école de L'unisSon prend ses quartiers au collège Pierre-Belon de Cérans-Foulletourte pour la période 2023-2025.

Dispositif lancé en 2010 par la Communauté de communes, l'Orchestre à l'école (OAE) a pour objectif de permettre aux enfants du territoire de découvrir la pratique musicale au plus près de leur quotidien. « L'OAE s'inscrit dans une démarche qui tend à rendre la culture accessible à tous dès le plus jeune âge. Tous les deux ans, les établissements scolaires du Val de Sarthe qui souhaitent participer envoient leur candidature » explique Philippe Bergues, Vice-président chargé de la culture, de l'enseignement, du sport et du tourisme.

Une classe engagée

Pour la période 2023-2025, c'est une classe de sixième du collège Pierre-Belon qui a été sélectionnée. En tout, vingt-quatre élèves sont inscrits, accompagnés de deux professeures référentes. Lors de la première séance, les collégien(ne)s ont essayé la flûte, la clarinette, le saxophone, la guitare électrique, la basse ou encore les percussions, afin de déterminer l'instrument qui conviendrait le mieux à chacun. « Les élèves auront deux heures de cours par semaine, de leur sixième à leur cinquième. Les cours sont divisés en deux parties : une heure d'instrument en pédagogie de groupe et une deuxième heure d'orchestre » développe Philippe Bergues.



Les enfants essaient plusieurs instruments.

Une équipe d'enseignants à disposition

Plusieurs enseignants de L'unisSon, école de musique et de danse du Val de Sarthe, interviennent ensemble pour accompagner au mieux les élèves dans l'apprentissage de leur instrument. « Élise Perthuis, enseignante de saxophone, dirige et coordonne l'orchestre. Sont également mobilisés : Olivier Grousseau, enseignant de guitare, Sylvie Douailin, enseignante de flûte traversière, Kevin Buon, enseignant de batterie et Sandra Texier, enseignante de clarinette » commente

Christelle Martin, responsable du pôle culture tourisme. Le programme de l'Orchestre à l'école prévoit une ou plusieurs restitutions du travail réalisé collectivement par les collégiens : « la classe et les enseignants organisent ainsi entre trois et cinq projets chaque année scolaire. Le nombre de concerts varie en fonction de leur niveau et de leur vitesse d'apprentissage » souligne Élise Perthuis. Un concert final sera organisé courant juin/juillet 2025 pour clore ce partenariat avant de passer le flambeau à un nouvel établissement scolaire.

BRÈVES

UNE PROGRAMMATION RICHE À L'UNISSON

Après des stages de découverte de musiques actuelles et de danse contemporaine proposés lors des vacances d'automne, l'école de musique et de danse propose un concert de fin d'année le 15 décembre à 20h00 à la salle des fêtes d'Étival-lès-Le-Mans. Par ailleurs, suite au joli succès de l'édition 2023, L'unisSon participera pour la deuxième fois à la Nuit des Conservatoires le 26 janvier à partir de 18h00.

L'ÎLE MOULINSART LANCE UN APPEL À DONS !

À l'occasion d'une résidence de création, le Centre d'art de l'île MoulinSart recherche des rejets de plantes pour la réalisation de structures végétales sur les extérieurs du site. Myriam Roux, artiste plasticienne spécialisée en vannerie et tressage végétal, proposera même de vous initier en réalisant ces œuvres participatives monumentales ! Besoins pour le projet : rejets de 1,5 à 3 cm de diamètre au pied (châtaignier, noisetier, bambou) jeunes rejets de 1 à 2 ans et de 1 à 2 cm de diamètre (saule osier, saule marsault, bourdaine, cornouiller, troène, saule nain, saule pleureur, clématite sauvage).

Contact : Alexandra Bouleau, médiatrice culturelle : centre.art@cc-valdesarthe.fr ou au 02 43 57 05 10.

La sélection de la rédac'

N'hésitez pas à consulter notre site Internet (www.val-de-sarthe.fr), notre page Facebook (www.facebook.com/ccvaldesarthe) ou les sites des structures et salles qui vous intéressent pour une programmation plus complète et à jour.

DÉCEMBRE

📌 Concert

> 09 DÉCEMBRE À 20H30

L'unisSon

Concert des chorales « Le Chœur du Val » et « À Travers Chants » à l'église de Loué.

📌 Auditions panachées

> 06 ET 16 DÉCEMBRE À 14H

L'unisSon

Audition d'élèves de l'école de musique dans l'auditorium de L'unisSon. Gratuit.

📌 Concert de fin d'année

> 15 DÉCEMBRE À 20H

L'unisSon

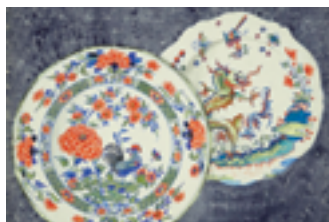
Audition d'élèves de l'école de musique dans la salle des fêtes d'Étival-lès-Le Mans.

📌 Aquarelles d'atelier

> 15 SEPTEMBRE AU 15 DÉCEMBRE

Musée de la faïence et de la céramique

Exposition hors les murs aux Archives départementales de la Sarthe. Focus sur le travail de décoration sur céramique.



📌 L'argile des tout petits

> 27 DÉCEMBRE À 11H

Musée de la faïence et de la céramique

Atelier d'éveil à la matière. De 1 à 4 ans avec un adulte. 4 € sur réservation.

📌 Palette d'argile

> 27 DÉCEMBRE À 15H

Musée de la faïence et de la céramique

Atelier de création. Dès 4 ans avec un adulte. 4 € sur réservation.

📌 Recycl'créatif

> 28 DÉCEMBRE À 15H

Musée de la faïence et de la céramique

Atelier de création à partir de matériaux recyclés. De 6 à 12 ans avec un adulte. 4 € sur réservation.



📌 Écoute et crée

> 29 DÉCEMBRE À 11H

Musée de la faïence et de la céramique

Atelier de lecture et de création. De 3 à 7 ans avec un adulte. 4 € sur réservation.

📌 Les mains dans la terre

> 29 DÉCEMBRE À 15H

Musée de la faïence et de la céramique

Atelier de création sans cuisson sur le thème de l'hiver. Dès 4 ans. 4 € sur réservation.

JANVIER

📌 Vœux communautaires

> 18 JANVIER

Cérans-Fouletourte

Le Président Emmanuel Franco et les Vice-présidents présentent leurs vœux pour l'année 2024 aux partenaires de la Communauté de communes, aux élus et aux agents.

📌 Nuit des conservatoires

> 26 JANVIER À 18H

L'unisSon

Activités musique et danse de l'école. Gratuit.



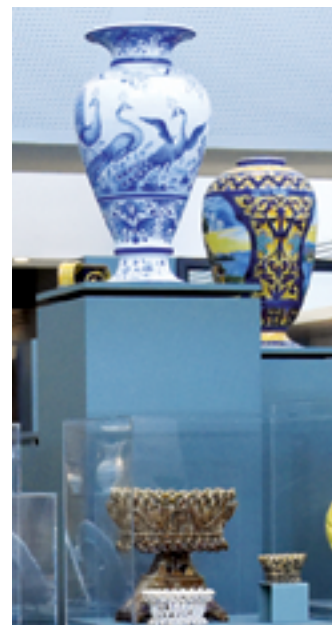
FÉVRIER

📌 Ateliers

> À PARTIR DU 28 FÉVRIER

Musée de la faïence et de la céramique

Reprise des ateliers pratiques. Informations en ligne : <https://musee-faience.fr>



ZOOM SUR...

Exposition

📌 Photographiques 2024

> 17 MARS AU 29 OCTOBRE 2024

L'île MoulinSart

Exposition "Les orphelins du Poopó - Récits d'un lac disparu d'Emilien Buffard" dans le cadre du Festival "Les Photographiques 2024" sur les extérieurs de l'île MoulinSart. Vernissage le dimanche 17 mars 2024 à 11h.

Véritable voyage photographique et illustré sur la disparition du lac Poopó, le deuxième plus grand lac de Bolivie, cette exposition est le fruit de plus d'un an et demi d'enquête et offre au spectateur un regard critique et réfléchi sur une catastrophe environnementale et ses profondes conséquences : des villages abandonnés, une migration forcée, des bateaux attaqués par le temps, des oiseaux qui ne viennent plus. Quel est l'héritage des orphelins du Poopó ?



MÉTIERS D'ART

Lilas Lefebvre

Une meilleure apprentie de France

Actuellement en première année de Brevet des métiers d'art, Lilas Lefebvre a participé au concours du meilleur apprenti de France dans la technique du verre. De longs mois de travail qui ont payé, car cette Suzeraine a décroché la première place à seulement 17 ans.

« Pour mon stage de 3^{ème} au collège, ma mère voulait que je découvre un métier autour du verre. Elle était persuadée que ce serait passionnant pour moi... Elle a eu raison ! » raconte Lilas Lefebvre. La jeune fille débute alors dans l'Allier un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) dans l'art et la technique du verre, avec une spécialisation dans la décoration. Elle enchaîne à partir de cette année dans une l'école d'Yzeure, toujours dans l'Allier, sur un Brevet des métiers d'art (BMA), équivalent au niveau Baccalauréat. « Le diplôme se prépare en deux ans. C'est une filière assez originale et le cadre de travail est agréable » ajoute-elle.

Le concours MAF

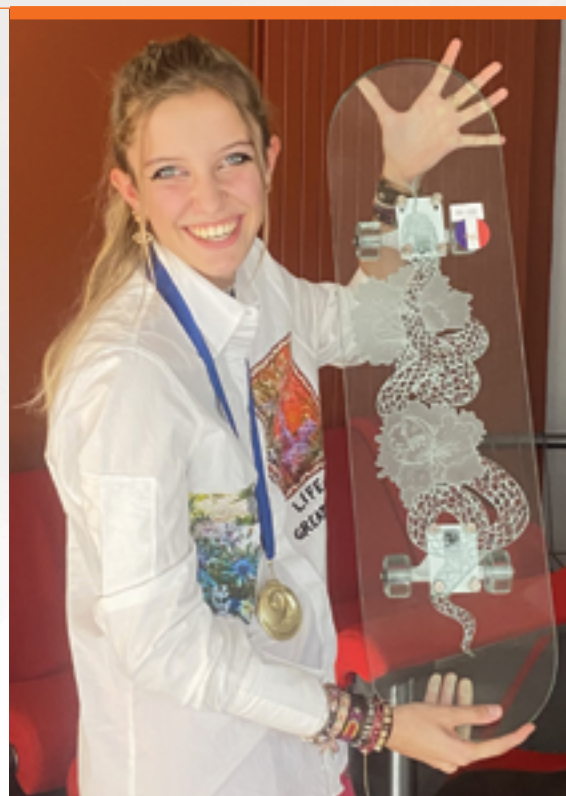
« La technique du verre ne s'arrête pas à la fabrication du matériau lui-même. Je trouve que la transformation de la matière est fascinante. J'aime aussi beaucoup la partie dessin et les travaux de recherche pour savoir quelle direction prendre » décrit Lilas. Souhaitant pousser plus loin la maîtrise technique, Lilas décide de participer au concours du meilleur apprenti de France en 2023 : « je me suis inscrite avec des amis. Nous avons travaillé ensemble dans les ateliers, ce qui nous a encouragés à nous engager à fond dans nos projets. Les enseignants nous ont bien aidés dans la conception » précise Lilas, avant de

« Nous nous sommes lancés à plusieurs dans cette aventure du concours du meilleur apprenti de France. Même si cela reste une épreuve individuelle, cet engagement collectif m'a bien aidée. »

préciser « cela nous a demandé un an de travail. Ce n'est pas simple, il faut être très précis ». Le sujet imposé ? Un skate-board. Après avoir passé avec succès les épreuves au niveau départemental et régional, Lilas a finalement remporté la première place au niveau national : « j'ai du mal à me rendre compte. J'ai l'impression qu'il y a encore des erreurs à corriger sur ma création. Je suis très perfectionniste ». Pour autant, Lilas est fière de pouvoir ajouter une nouvelle ligne à son CV, preuve de son professionnalisme.

Un skate-board exposé

Bien qu'elle ne connaisse pas pour le moment sa note finale, Lilas a reçu sa médaille le 06 octobre dernier. « La cérémonie des lauréats se déroulera en février 2024 à Paris » indique-t-elle. En outre, son œuvre sera exposée partout en France, afin de promouvoir les formations professionnelles : « le skate sera présenté à la demande des musées, salons et autres pour pouvoir repré-



senter les métiers du verre ». Une belle manière de faire connaître son travail ! Et après ? « J'avoue que je ne suis pas pressée de terminer mes études. Il me reste un an avant de valider mon Brevet et métiers d'art. Je n'ai pas encore d'idée précise pour la suite mais je voudrais faire un CAP dans la joaillerie pour compléter ma formation. En plus, comme je détiens un premier CAP, je n'aurais pas besoin de repasser les matières générales. Je pourrais me concentrer uniquement sur la technique ! » conclut-elle.

Céline Moron : inscrire le patrimoine dans son temps

Responsable du Musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe, Céline Moron travaille dans la pluridisciplinarité afin de s'adapter aux attentes du public. Entre conservation, médiation, expositions et événements, elle est à l'affût de toutes les nouveautés à la fois scientifiques et culturelles.

« **M**on métier présente plusieurs facettes. Je suis à la fois responsable scientifique, culturelle et responsable du Musée » commence Céline Moron. Avec deux médiateurs culturels en saison, son objectif est d'apporter des clés de lecture, sensibiliser les visiteurs à un savoir-faire, aux gestes, et au patrimoine. En permanence à l'écoute des évolutions, un musée répond à la fois aux attentes des publics et assure la préservation, conservation et valorisation des œuvres. « En lien avec l'équipe de médiation et un collectif d'élus et de collègues, je propose une programmation évolutive et j'anime également un lieu de vie et de rencontres. Les visiteurs viennent pour découvrir l'histoire et la tradition de la faïence de Malicorne, sa conception, le geste qui l'entoure, mais ils se déplacent aussi pour passer un moment convivial » explique la responsable.

Une gestion scientifique

Céline Moron remplit également une mission scientifique : « Le Musée de la faïence et de la céramique détient l'appellation Musée de France depuis 2009. Par conséquent, l'une de mes missions est de conserver, étudier et enrichir les œuvres de notre collection ». Céline Moron propose chaque année l'acquisition de nouvelles œuvres, procède au récolement, au chantier des collections. « L'objectif est aussi de rendre accessible ce discours scientifique pour le grand public. C'est dans ce cadre que nous réalisons des expositions, des médiations diverses, des ateliers et des événements » confie-t-elle.

Travailler ensemble

Pour répondre aux différentes obligations d'un musée de France, Céline Moron travaille en lien étroit avec différents interlocuteurs : « pour la partie scientifique, j'anime une équipe de bénévoles qui interviennent sur le récolement des œuvres. Ensemble, nous photographions, répertorions et indexons toutes les œuvres de la collection. En ce qui concerne la partie médiation/événementiels, je travaille conjointement avec Audrey Buton, médiatrice culturelle et chaque année



Céline Moron (à droite), responsable du site, et Audrey Buton, médiatrice culturelle.

avec un nouveau saisonnier en médiation culturelle ». S'appuyant sur un collectif, la conservatrice décline une programmation culturelle à l'année qui se veut dynamique et cohérente avec les collections et leur histoire et s'inscrivant dans l'esprit des musées du XXI^e siècle. De nombreux partenaires (artistes, artisans d'art, compagnies théâtrales, Office de tourisme Vallée de la Sarthe...) évoluent également sur le site. Hors du Musée, ce sont les entreprises qui accueillent des œuvres dans leurs locaux, avec lesquelles Céline Moron est en relation. Entre exposition permanente et temporaire, les ateliers, les événements, la médiation *in situ* et hors les murs, Céline Moron veille aux moyens et aux ressources mobilisées pour satisfaire un public qui évolue en permanence.

S'adapter aux demandes

« En 2023, nous avons mis en place un parcours des sens pour découvrir le Musée de manière intuitive. En 2024, nous allons créer des audios dans le bâtiment des fours pour présenter la vie des ouvriers car nous avons constaté que les visiteurs nous posaient régulièrement des questions sur ce sujet » développe Céline Moron. Pour comprendre les attentes du public, la responsable suit l'évolution et les retours concernant le Musée : échanges oraux, lecture du livret d'or, commentaires sur les réseaux... « Les échanges nous permettent d'adapter l'offre et les visites et d'établir une stratégie » ajoute-t-elle. Suivre l'actualité des musées, des programmations et des animations permet au Musée de la faïence et de la céramique d'évoluer avec son temps.

Communauté de communes du Val de Sarthe

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12
> www.val-de-sarthe.fr

Services techniques communautaires

Déchets - Eau - Assainissement - Droit des sols
Zone d'activités de la Bodinière - BP 26
72210 Roëzé-sur-Sarthe
02 43 83 99 90

Collecte des ordures ménagères

■ Lundi : Cérans-Foulletourte, Malicorne-sur-Sarthe, Mézeray.
■ Mardi : Chemiré-le-Gaudin, Étival-lès-Le Mans, Fercé-sur-Sarthe, Fillé-sur-Sarthe, Louplande, Voivres-lès-Le Mans.
■ Mercredi : Roëzé-sur-Sarthe, Saint-Jean-du-Bois.
■ Jeudi : Guécélard, Parigné-le-Pôlin, Spay.
■ Vendredi : La Suze-sur-Sarthe, Soulligné-Flacé.

Déchetteries

■ Guécélard
Route de la Belle Etoile
72230 Guécélard
02 43 23 66 23
Ouverture le lundi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi de 13h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.
■ Roëzé-sur-Sarthe
Route départementale 900
72210 Roëzé-sur-Sarthe
02 43 88 74 69
Ouverture le lundi de 13h30 à 18h, le mardi de 10h à 12h, le mercredi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le jeudi de 9h à 12h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Piscine

Avenue de la Piscine
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 31 69
Ouverture du mardi au dimanche en période scolaire et selon calendrier affiché sur site en période de vacances.
Horaires sur le site Internet : www.val-de-sarthe.fr

Service emploi

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 20 60
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h en accueil libre, et de 14h à 17h30 sur rendez-vous.

Petite enfance

Relais petite enfance

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 52 41

Multi-accueil « À Petits Pas »

Espace Véron - rue de la République
72230 Cérans-Foulletourte
Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Multi-accueil « Le Valanou »

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Enfance / Jeunesse

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12

Enfance

Accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires, mini-camps l'été.

Jeunesse

Animations, séjours, Points Jeunes ouverts après les cours, et pendant certaines vacances.
■ Point Jeunes « Le Quaidézado » à Cérans-Foulletourte
02 43 87 89 43
■ Point Jeunes « Squat'Ados » à Fercé-sur-Sarthe
02 43 77 32 87
■ Point Jeunes « La Coulée douce » à La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 47 92
■ Point Jeunes « Le Kétanou » à Louplande
02 43 80 49 62
■ Point Jeunes « Le Repère » à Roëzé-sur-Sarthe
02 43 87 89 43

Guichet Familles

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 52 41

île MoulinSart

rue du Canal
72210 Fillé-sur-Sarthe
02 43 57 05 10
> www.ile-moulinsart.fr

Ouverture toute l'année pour les extérieurs.

Moulin Cyprien, boutique et Centre d'art

■ Jusqu'au premier week-end d'octobre : du mercredi au samedi de 14h à 18h, dimanche et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h.
■ Octobre : uniquement le mercredi 10h 13h / 14h 18h

Bistrot guinguette du Moulin

D'avril à octobre, ouverture du mercredi au dimanche midi, le vendredi et le samedi soir. En dehors de ces périodes, sur réservations pour les groupes.
02 43 57 17 82 / bistrotmoulin@gmail.com

Musée de la faïence et de la céramique

rue Victor Hugo
72270 Malicorne-sur-Sarthe
02 43 48 07 17
> www.musee-faience.fr

Du 1^{er} avril à la fin des vacances scolaires d'automne. De 10h à 12h30 et 14h à 18h.
Fermé les lundis. Ouvert les dimanches et jours fériés.

Office de tourisme Vallée de la Sarthe

Musée de la faïence et de la céramique - rue Victor Hugo
72270 Malicorne-sur-Sarthe
02 43 95 00 60
> www.vallee-de-la-sarthe.com

L'unisSon, musique et danse

■ Étival-lès-Le Mans
Centre social (1^{er} étage) - place de l'église
72700 Étival-lès-Le Mans
■ La Suze-sur-Sarthe
29, rue du 11 novembre
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12

CONCERT DE FIN D'ANNÉE

VENREDI 15 DÉCEMBRE 2023 • 20H



ÉTIVAL-LÈS-LE MANS
SALLE DES FÊTES

GRATUIT

INFORMATION

02 43 83 51 12

secretariatunisson@cc-valdesarthe.fr

Lunis Son

Val de
SARTHE
Communauté de communes